

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 9

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Directeur :
JEAN HENNARD

Rédacteur en chef :
JEAN LORDIER

L'EFFORT CINÉGRAPHIQUE SUISSE

REVUE MENSUELLE

MONATLICHE REVUE

Abonnement :
Fr. 5.— par an
Le numéro : 50 ct.
Rédaction et
Administration
Jumelles, 3
LAUSANNE

ORGANE IMPARTIAL ET INDÉPENDANT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE SUISSE

CHRONIQUE

Chacun pour soi !? Mauvaise politique !

L'industrie cinématographique suisse — il serait vain de vouloir se le dissimuler — traverse actuellement une crise suffisamment aiguë pour la mener à sa perte si — dans un avenir rapproché — on ne trouve le moyen — sinon de l'enrayer — du moins de la limiter.

Il y a à l'origine de cette situation quantité de raisons dont la plus importante n'est pas — IL FAUT S'EN PERSUADER — la « répercussion » en cette période de « morte-saison » de l'état général de la situation de notre pays.

De tout temps, en effet, la saison des chaleurs s'est faite sentir ou souvent — aussi — cette période coïncidait avec une époque de « marasme général ».

Jamais encore, cependant, ce degré de gravité de l'état du cinéma suisse n'avait été atteint.

Pour l'unique raison — si dur soit-il de l'avouer ! — que l'été actuel est le **PREMIER ÉTÉ SONORE** que nous traversons.

Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas ici d'accuser le film sonore d'être la cause de tous les maux dont nous souffrons.

Mais, « film sonore » signifie « métier nouveau ».

Métier nouveau, politique nouvelle, méthodes de travail neuves et... risques financiers quintuplés.

Et c'est à cette TRANSFORMATION RADICALE de l'industrie cinématographique suisse, qu'on s'est trop longtemps, chez nous, refusé à « s'assimiler ».

Le métier d'exploitant, le métier de loueur, sont devenus extrêmement complexes.

Un pays comme le nôtre, qui doit faire appel à la fois à la production française et à la production allemande, voit — injustement — sa VALEUR COMMERCIALE SURESTIMÉE dans ces deux pays.

Lorsqu'on achète un film, le producteur le vend POUR LA SUISSE, alors que dans quatre-vingt-dix cas sur cent, c'est à la moitié de notre pays que sa diffusion sera étendue. Le prix payé est donc disproportionné aux possibilités de récupération.

D'autre part, avec une CONFIANCE qui s'est bien vite avérée de la TÊMÉRITÉ, la plupart de nos exploitants se sont équipés, obligeant — sans doute — les loueurs à adopter deux méthodes qui leur sont NETTEMENT défavorables :

1° L'ACHAT FORCÉ du film, pour satisfaire à toutes les demandes.

2° La SURENCHÈRE OBLIGATOIRE dans chaque ville où deux concurrents (au moins !) se disputaient les films.

Certains abus aidant (il se trouve toujours en ces sortes de circonstances, une catégorie de gens qui « profite » de la situation !), on est vite arrivé à la situation actuelle, qui voit le sort de notre industrie gravement compromis.

Pour ajouter au désarroi général, la preuve a été bien vite — hélas ! — établie que dans un grand nombre de villes, les espérances placées dans le nouveau spectacle étaient vaines.

Et voilà où nous en sommes !

Partout — ou presque — la situation des exploitants est critique.

Et les loueurs, partout, voient leurs prévisions (SUR LESQUELLES FURENT BASÉS leurs achats) s'effondrer lamentablement.

Où allons-nous ?

Où s'arrêtera cette marche vers l'abîme ?

AU MOMENT OU CHACUN SE RENDRA COMPTE QUE LA POLITIQUE DE RAPPROCHEMENT doit se SUBSTITUER A L'INCOMPRÉHENSIBLE « SÉPARATION » QUI S'EST PEU A PEU CRÉÉE ENTRE LOUEURS ET EXPLOITANTS.

* * *

Ce chapitre dépassant le cadre de cette chronique, QUI DOIT ÊTRE NEUTRE pour être forte, nous proposons au lecteur de lire, plus loin, dans ce numéro, l'étude que nous faisons de cet angle du problème.

Bornons-nous à dire, ici, que notre opinion est faite à ce sujet.

Jean LORDIER.